

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrication *) Z E T T E L M E Y E R	Type Z L 4 0 0 1 (moteur: F8L 413 F)	Fiche d'homologation N° CH 5927 06
Constructeur	ZETTELMEYER Maschinenfabrik GmbH, & Co KG., D-5503 Konz		
Identification	sur la plaquette du constructeur "ZL 4001" devant le N° du châssis "92 "		
Plaquette constructeur	à droite, à l'arrière du chariot avant, sous la cabine		
N° du châssis	à droite, à l'avant en haut sur le chariot avant, au-dessus de l'essieu		
Identification du moteur	"F8L 413 F" plaquette, à l'arrière en haut sur la soufflerie		
Importateur principal	JACUST SA., Machines d'entreprises, 1337 Vallorbe **)		
Véhicule homologué	92 C6 16		

Châssis				Moteur			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	DEUTZ	Type	F8L 413 F
Direction	mécanique, assistance hydraulique; pompe de sec. hydraul.			Construction	V	Temps	4
Transmission	boîte sous charge + convertisseur de couple			Carburant	D	Position	arrière
Nombre de vitesses	4	Entraînement	toutes roues	Refroidissement	air	Nombre cylindres	8
Frein de service	air comprimé/hydraulique, 2 circuits, à disques, sur toutes les roues			Aiésage	125	Course	130
Frein auxiliaire	(à ressort, progressif, à disque, sur distributeur; pression de service + libération de secours par soupape de garde)			Cylindrée	12756	CV-impôt	64,97
Frein d'arrêt	(à 3 circuits; desserrage mécanique par loquet)			Puissance en kW	171 DIN	à V/min	2500
Ralentisseur	-			Bruit à l'arrêt	82,0 dB/A	à V/min	1875
Contrôle 2 circuits	x) par contrôle du niveau avec lampe-témoin séparée			Silencieux	2 = 740 x Ø 250 mm		+
Carrosserie				Mesure des gaz			
Nombre de portes	2	Compteur de vitesse	=	Déparasitage	-		
Ceintures sécurité	av -	ar -	=	Poids			
Caie	1/400x245x200 mm		Rétroviseurs	avant	9800	arrière	10450
Antivol	-			total	20250		
Nombre de places	2	av -	centre -	ar -			
Dimensions	intérieur	extérieur					
Longueur		8400	Empattements	3400			
Largeur		2750 *	Essieu double	av -	mécanique		
Hauteur		3500	Voies	av 2070	ar 2080		
Porte à faux	av -	2850	Voies	av 2040	- 2080		
	ar -	2150		ar 2040	- 2080		
Distance volant - vers l'avant du véhicule	4300 *		Braquage 0	g 11700	d 11900		
Pelle standard, contenu 3,5 m ³				Gar poids remorquable avec/sans frein			
				Garantie poids de l'ensemble			
				Poids remorquable testé			
				Charge garantie sur le toit			
				Vitesse maximale selon le constructeur			
				testée 37,0 km/h à V/min 2650 au moteur prise de force			

§) Equipement	
Feux de route	HELLA CH 1 0003 (intérieur)
Feux de croisement	HELLA CH 1 0003 (extérieur)
Feux de position	HELLA CH 1 0003 (extérieur)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	Si (E)
Clignoteurs	av 1 (E) AV/ 3/4/5 (E) ar 2a (E)
Caladiopres	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) ar R (E)
Feux arrière de brouillard	
Feux complémentaires	2/ lampes de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	2/ séparé au centre
Essuie-glace	1/ balai avec/sans lave-glace
Avertisseurs	1/ HELLA et 20024 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	ZETTELMEYER Z L 4 0 0 1		
Homologation	CH 5927 06		
N°			
Carrosserie	pelle		
Places	total 2	avant	
Poids à vide	20250	Carburant	3
Charge utile	-	CV-impôt	64,97
Poids total	-	Cylindrée	12756

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4300 mm; largeur = 2750 mm.
- **) Autres importateurs: TAURUS Baumaschinen AG., 8600 Dubendorf / RUBAG AG., 4002 Bâle.
- x) Contrôle 2 circuits: partie air comprimé = manomètre double avec lampe-témoin.
- +) Insonorisation : le capot, le canal d'aspiration d'air et le compartiment-moteur latéralement et en haut; filtre insonorisant pour le bruit de l'échappement d'air.
- ++) Variantes de pneus : 26,5 - 25 EM 16 PR 14840 (2,25) Vmax 50 km/h pneus radiaux ou diagonaux
30/65 - 25 EM 16 PR 13400 (2,00) 50 km/h
18.00 - 25 EM 20 PR 12940 (3,50) 50 km/h

§) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV-latéraux ainsi que la distance de ces derniers depuis l'avant du véhicule sont admises pour raisons techniques; des bavettes sont exigées derrière les roues AV + AR.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleins-charge;
- 118 - vitesse maximale 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);
- 137 - signalisation jaune/noir: sur la protection des dents de la pelle;
- 138 - protection : sur les dents ou la lame niveleuse de la pelle;
- 141 - assureur : les commandes de la partie hydraulique de travail;
- 160 - montage : les feux prescrits.

Lieu et date de l'homologation Konz, 07.-11.03.83

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation

Schö/jak